



PHILIPPE HENRY

Vice-Président & Ministre Wallon
du **Climat**, de l'**Énergie**, de la **Mobilité**
et des **Infrastructures**

23 mai 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DES PISTES D' ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA VIOLENCE DANS LES TEC

Mis sur place à l'initiative du ministre wallon de la Mobilité, Philippe Henry, le groupe de travail pour la sûreté dans les transports en commun a validé son plan d'actions. Il s'articule autour de 3 axes : Prévention (avant) - Gestion des risques (pendant) - Poursuite (après).

Ce groupe de travail, qui réunit les cabinets des ministres wallons de la Mobilité et de l'Action sociale, fédéraux de la Justice et de l'Intérieur, le TEC, la police, la FBAA (Fédération belge des exploitants d'Autobus et d'Autocars) et le SPW Mobilité et Infrastructures, a été mis en place en novembre 2023.

« Ce groupe de travail a pour objectif de mettre de nombreux intervenants autour de la table pour lutter contre les agressions en transport en commun. Je suis particulièrement inquiet de l'augmentation de faits de violence graves, qui mettent en danger la sécurité des chauffeurs de bus mais également des usagers des transports en commun », remarque le ministre wallon de la Mobilité, Philippe Henry, rappelant qu'une campagne « Respect » a été initiée le 16 avril conjointement par la SNCB, De Lijn, la STIB et le TEC.

« En 2023, les collaborateurs des transports publics ont été victimes d'agressions à 5.598 reprises. Chaque agression est une de trop. Nous condamnons le plus fermement toute forme de violence et nous agissons de façon déterminée et systématique pour y mettre un terme », souligne le ministre Henry.

"Il est grand temps d'arrêter d'agresser nos collaborateurs. L'enjeu est avant tout humain : derrière chaque agression, il y a une personne, une famille, impactés par cet accident. Les clients sont aussi victimes de la situation : 150 agressions sur l'année 2023 cela a été 150 collègues absents, soit 28 services rendus impossibles et des centaines de voyages impactés. Le plan d'actions, fruit d'une approche collective au sein du groupe de travail multidisciplinaire, doit impérativement améliorer la situation », explique Jean-Michel Soors, Administrateur général du TEC.

Le plan satisfait aussi la FBAA (Fédération Belge des entrepreneurs d'Autobus et d'Autocars). « Les 300 entreprises privées d'autobus et d'autocars saluent ce plan d'actions global en étroite collaboration avec le gouvernement wallon. Un ensemble de mesures strictes sur le terrain est essentiel. La tolérance zéro et le renforcement

des contrôles en font partie. Il faut se réaliser que nos chauffeurs donnent le meilleur d'eux-mêmes chaque jour pour offrir à chacun un déplacement sûr et sans encombre» indique Pieter Van Bastelaere, CEO de la FBAA.

La ministre wallonne de l'Action sociale, Christie Morreale, se réjouit également de l'aboutissement du plan : *"Les usagers des TEC, tout comme les chauffeurs, doivent pouvoir se sentir en sécurité à tout moment. Les questions de la lutte contre le racisme, les discriminations mais aussi des violences faites aux femmes ont été inscrites dans les actions à mener, ce qui me semblait indispensable."*

Le GT a permis de dégager et valider un plan d'actions pour garantir au mieux la sécurité de tous. Il s'articule autour de 3 axes (prévention – gestion des risques – poursuite) qui englobent 18 actions.

Certaines sont déjà réalisées (poste de conduite fermé, renforcement de la formation, campagnes de sensibilisation, identification du point de contact pour le collège des procureurs généraux), d'autres sont en cours de réalisation ou à l'étude.

PREVENTION (avant)

- Tout nouveau bus TEC commandé est équipé d'un **poste de conduite fermé**.
- Etablir une **gouvernance locale** (1 par TEC) entre TEC, police, parquet et syndicats.
- Etablir un **cadastre**, croisé entre TEC et Police, des lignes/zones les plus problématiques.
- **Former le personnel de conduite** à la gestion des incidents et du stress à l'aide, entre autres du vade-mecum établi par le GT de la CIM Intégration sociale, Logement et Politique des grandes villes
- Diffuser des **campagnes de sensibilisation**
- Généraliser le **management de proximité** au sein du TEC
- Augmenter le nombre de **caméras de surveillance** aux endroits les plus problématiques
- **Sensibiliser les élèves** dans les écoles via le « permis mobile » du TEC avec l'appui des pouvoirs organisateurs

GESTION DES RISQUES (pendant)

- **Privilégier l'utilisation du 101** entre dispatching TEC et centre d'information et de communication de la police fédérale pour toute situation d'urgence
- **Assurer une présence** (1) de contrôleurs TEC et/ou (2) de patrouille policière (ex: FIPA) et/ou (3) d'agents de prévention et de sécurité et/ou (4) gardiens de la paix aux lignes/zones les plus problématiques

- Etablir un **monitoring commun** entre TEC et police
- Renforcer une brigade **d'agents de sécurité** au sein du TEC

POURSUITE (après)

- Dans le respect de la vie privée et des données à caractère personnel, organiser la collaboration et l'accès liés aux **images des caméras** du TEC à la Police.
- Le TEC porte plainte et se constitue systématiquement **personne lésée** contre toute agression à l'égard de son personnel, ce qui entraîne une information systématique du suivi du dossier ;
- Le TEC et le Fonds social du secteur privé (loueurs du TEC) mettent à disposition une **cellule « assistance psychologique »** pour les agents victimes d'agression ;
- La Justice adopte **une réponse rapide et adaptée** contre les agressions d'agents du service public (y inclus des TC) ;
- Etablir un **reporting/rapport annuel** des typologies et de l'évolution des agressions.
- Etablir un **point de contact national du collège des procureurs-généraux**.

« Nous ne tolérons en aucun cas la violence à l'égard des collaborateurs du TEC. Une concertation avec tous les partenaires couplée à une analyse approfondie de la problématique nous permettront de nous soutenir mutuellement de manière adéquate et au moment opportun. Avec le plan d'actions, nous luttons ensemble concrètement contre la violence verbale et physique dans les transports publics. Les services de police interviennent déjà aujourd'hui dans les cas de violence et assurent la prise en charge des victimes. Par le biais de ce plan d'actions, nous prévoyons également un échange d'informations plus rapide et efficace entre le TEC et les services de police. En outre, la police et les autres services de contrôle et de patrouille assureront également une présence visible sur les lignes et les lieux les plus problématiques. En unissant nos forces et en coordonnant nos actions, nous contribuons à rendre les transports publics plus sûrs », commente la ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden.

« Cette collaboration, et je dirais même cette gouvernance temporaire, doit pouvoir se perpétuer dans le futur afin de garantir un suivi de la mise en œuvre du plan d'actions, et un dialogue et une collaboration pérenne entre les parties prenantes », conclut Philippe Henry.